

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Rosaire Labrie, Marie-Soleil Landry, Mario Vienneau, Michel G. Boucher, Mariette Paulin et Yves Roy.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : six (6) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Daniel Landry, agent de développement, Julie Paulin, secrétaire municipale, Daniel Chiasson, ingénieur municipal et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2014-256

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec modification : Le point 8. Comité spécial – Accès à la mer sera reporté à une autre assemblée en raison de l'absence de la conseillère Louise Blanchard, responsable du dossier. Adoptée

2014-257

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2014-258

Demande de financement
auprès de la Corporation de
financement des
municipalités du NB –
1 051 000 \$

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu que la secrétaire municipale, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, une débenture de la municipalité de Caraquet d'un montant de 1 051 000 \$, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Caraquet convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adoptée

2014-259

Toiture du Colisée Léopold-Foulem

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter la plus basse soumission reçue de Construction Neptune inc. de 33 500 \$ plus TVH pour le recouvrement de la toiture côté sud du Colisée Léopold-Foulem. Adoptée

2014-260

Offre d'achat, de vente et convention – Conrad Lambert

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, sous réserve du transfert de parcelles identifiées à la résolution numéro 2014-199 dûment adoptée lors d'une réunion tenue le 21 juillet 2014, il est résolu d'accepter l'offre d'achat, de vente et convention de monsieur Conrad Lambert et ainsi échanger une partie du terrain appartenant à monsieur Lambert portant le NID 20752713 avec une propriété appartenant à la municipalité étant identifiée par le NID 20867719. Adoptée

2014-261

Résolution du Conseil autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions au projet d'arrêté – Coût des permis d'aménagement

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Mario Vienneau;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a l'intention de modifier son arrêté de zonage ayant pour but d'y inclure les frais d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) Soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) La secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 68, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) L'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 17 novembre 2014 en la salle du Conseil de Caraquet, NB à 18 h 30. Adoptée

2014-262

Résolution du Conseil autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de construction ou l'adoption d'un nouvel arrêté de construction

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Michel G. Boucher;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a l'intention d'adopter un nouvel arrêté de construction applicable à l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'arrêté a été rédigé à cet effet;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil prenne les mesures nécessaires en vue d'adopter ledit arrêté de construction après avoir reçu l'avis de la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne. Adoptée

2014-263

Lecture et adoption du procès-verbal

À la demande du maire, la secrétaire municipale fait la lecture du procès-verbal du 2 septembre 2014.

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 septembre 2014. Adoptée

2014-264

Questions non réglées découlant de ces procès-verbaux

Le conseiller Michel G Boucher demande où en est rendu l'asphaltage de la rue de la Gare. Le directeur général mentionne que l'asphaltage aura lieu cette semaine.

Le conseiller Yves Roy mentionne avoir reçu une lettre avec plusieurs signatures des citoyens demandant que la rue de la Gare soit asphaltée jusqu'au bout. L'administration municipale vérifiera jusqu'où la municipalité en est propriétaire. Dans le cas où la ville ne serait pas propriétaire de la rue au complet, le conseiller Yves Roy demande s'il était possible de la terminer avec du « tailling ». Le directeur général répond que oui.

2014-265

Exposés des membres du conseil

Le maire énumère les dossiers prioritaires de la ville de Caraquet qui seront transmis aux quatre candidats dans la circonscription de Caraquet. Ces dossiers sont les suivants : La Route 145, l'aréna, l'hôpital, la halte nautique, le Chantier naval, la culture et le développement économique.

Le conseiller Rosaire Labrie annonce que le Benchfit sera fonctionnel prochainement. Il mentionne également que le Benchfit servira comme sport démonstratif lors de la Finale des Jeux de l'Acadie en 2016.

Il mentionne que les nouveaux modules du parc de planche à roulettes seront livrés sous peu.

Le directeur général profite de l'occasion pour mentionner qu'une caméra de surveillance est toujours en fonction dans ce parc. Il soulève qu'il serait intéressant d'initier un programme de « surveillance de quartier » aux alentours de ce parc, afin de décourager les contrevenants. Des solutions seront apportées au Conseil prochainement.

Le conseiller Rosaire Labrie dit recevoir des remerciements des utilisateurs de la piste cyclable pour les réparations apportées à l'asphalte.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite l'équipe de baseball « Les Acadiens du Grand Caraquet » pour leur performance et pour s'être rendue en finale au Championnat provincial de baseball intermédiaire B.

Le directeur général mentionne que des travaux seront effectués sur certains tuyaux d'égout pluvial au niveau de la piste cyclable en arrière de l'ancienne Villa Beauséjour. Sentiers NB contribueront financièrement pour ces réparations.

2014-266

Correspondance reçue et envoyée du mois d'août 2014

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois d'août 2014.

2014-267

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2014-268

Suivi des dossiers

Asphaltage : Les travaux de raccordement sont terminés dans la rue Léger, la rue de la Gare sera asphaltée cette semaine, et les travaux se poursuivront sur la Route 145.

Club Plein Air : le conseiller Jean-Guy Blanchard demande si les travaux de débroussaillage sont commencés. L'ingénieur municipal répond que ces travaux débuteront mercredi.

Halte nautique : le conseiller Michel G. Boucher demande si les travaux de creusage débuteront prochainement. Le maire répond que le Comité du port est toujours en attente d'une réponse du gouvernement quant à la contribution financière.

2014-269

Présentation et intervention
du public

Aucune présentation ni intervention du public.

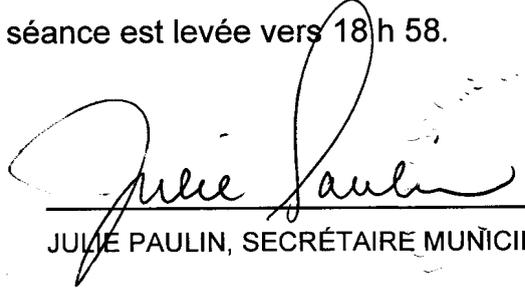
2014-270

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever
l'assemblée. Et la séance est levée vers 18 h 58.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE